

Revue de presse



Agissons pour l'inclusion

6 janvier 2021

Sommaire

Indices verts 2020: la Cahpp attribue sa meilleure note à 58 industriels techopital.com - 15/12/2020	3
« 1 Maillot pour la vie » à Philae Paul-Dottin La Dépêche du Midi Nord-Est - Nord-Est - 18/12/2020	6
CAHPP dévoile le nom des lauréats de sa bourse et de son trophée Hospitalia.fr - 18/12/2020	7
Pour Noël, Pharmacie Lafayette fait des dons à ceux qui en ont le plus besoin lejournaltoulousain.fr - 20/12/2020	9
Tournay - Les Recycleurs de Pédebidou récompensés par les Trophées 2020 de la RSE de l'ASEI lasemaine-des-pyrenees.fr - 23/12/2020	10
Nomination de nouveaux membres au Conseil scientifique et d'orientation de l'ANAP anap.fr - 24/12/2020	11
Des cadeaux offerts aux résidents de l'Ehpad des Saules La Dépêche du Midi Tarn et Garonne - Tarn et Garonne - 28/12/2020	13
Montauban. Des cadeaux offerts aux résidents de l'Ehpad des Saules Ladepeche.fr - 28/12/2020	14
Les bricoleurs de l'Institut d'Education Motrice récompensés La Semaine des Pyrénées - 31/12/2020	15
« 1 maillot pour la vie » salué par les pompiers La Dépêche du Midi Nord-Est - Nord-Est - 31/12/2020	16
Ramonville-Saint-Agne. "1 maillot pour la vie" salué par les pompiers Ladepeche.fr - 31/12/2020	17
Deux associations saluées par les pompiers La Dépêche du Midi Toulouse - Toulouse - 04/01/2021	18



Indices verts 2020: la Cahpp attribue sa meilleure note à 58 industriels



Crédit : Shutterstock

PARIS, 15 décembre 2020 (TecHopital) - La Centrale d'achats hospitalière privée et publique (Cahpp) a évalué en 2020 315 fournisseurs et prestataires dans leur démarche de développement durable, contre 379 en 2019, et attribué la meilleure note (A++) à 58 d'entre eux (contre 41 en 2019), a-t-elle annoncé le 10 décembre lors de la remise des prix en ligne.

La centrale a lancé cet "indice vert" en 2012 en donnant à chaque industriel une note globale. Ce dispositif est développé avec le soutien de l'agence Primum non nocere.

L'évaluation est basée sur 35 questions regroupées en 6 thématiques auxquelles les fournisseurs peuvent répondre sur une période définie. Une cellule de la Cahpp vérifie les réponses et les justificatifs obligatoires. Chaque fournisseur ou prestataire ayant participé au questionnaire reçoit un retour sur les axes d'amélioration à développer pour l'année suivante et se voit restituer sa note.

L'évaluation portait cette année sur 6 thématiques avec un focus opérationnel sur l'engagement de la direction (stratégie, politique et suivi), la politique d'achats (déclinaison et justification des critères environnementaux, sanitaires et sociaux), les produits et écoconception (analyse du cycle de vie complet), la réduction des impacts sur les sites des clients (incitation et suivi), la gestion des déchets (réduction, revalorisation et filières de traitement), les commandes et distributions (optimisation des flux de commandes, logistiques et dématérialisation).

En 2020, sur les 450 fournisseurs avec lesquels elle a travaillé, la centrale d'achats a reçu 315 réponses.

Dans le cadre de cette 8e édition des "indices verts", 58 industriels ont obtenu le label A++ (contre 41 industriels en 2019), 65 industriels ont reçu la note A+ (contre 63 industriels en 2019) et 51 industriels la note A (contre 62 industriels en 2019).

Mais 140 industriels évalués n'ont pas obtenu une note suffisante pour être labellisés (contre 183 en 2019).

Le **gagnant** est **Villard Medical**, dans le secteur biomédical.

Le **2e prix** est attribué à **Anios**, dans le secteur de l'hygiène et de la désinfection.

Le **3e lauréat** est **Schindler** pour ses prestations de services.

Les lauréats par secteur sont :

- biomédical: Villard Medical
- dispositifs médicaux: le laboratoire Baxter
- dispositifs médicaux implantables: Johnson & Johnson Medical
- pharmacie: Janssen-Cilag
- handicap: France Reval
- équipement : Prodim
- hygiène désinfection: Anios
- prestation de services: Schindler
- restauration: Passionfroid (Groupe Pomona)

Trois lauréats pour la bourse Cahpp

La bourse Cahpp "vise à promouvoir une démarche de développement durable. En récompensant certains, elle donnera envie aux autres de s'engager", a rappelé Yvon Bertel-Venezia, directeur général de Cahpp lors de la remise des prix en ligne organisée le 10 décembre.

"Cette année nous avons retenu deux thèmes: la gestion climatique et ses impacts sur la santé humaine et la gestion de crise et la RSE".

La **clinique Saint-François**, établissement privé à but non lucratif située à Haguenau (Bas-Rhin) a remporté le **1er prix** pour son engagement "dans la réduction de ses ressources". Pour ce faire, elle a installé des détecteurs de présence, des ampoules LED. Elle a remplacé ses chaudières gaz par des chaudières gaz plus performantes, mis en place un plan de déplacement d'entreprise, une plateforme de covoiturage, et sensibilisé à l'écoconduite. Elle a mis en place un système de méthanisation des déchets alimentaires.

"Notre groupe de travail sur le développement durable existe depuis déjà 10 ans et est composé de représentants de différents services: techniques, hygiène, service de soins, cuisine, accueil, etc. Nous avançons au rythme de plans d'actions triennaux. Nous réfléchissons simultanément à l'écologie, l'économie et le social", ont rappelé les représentants de la clinique.

Le **2e prix** a été attribué à l'association **ASEI Restauration** pour avoir adopté le concept "Menu 2 fois bon: bon pour la santé et pour la planète".

Le concept a été créé en 2014 avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) à la clinique Pasteur de Toulouse et est basé sur un constat: un repas en restauration collective émet deux fois plus de gaz à effet de serre qu'un repas pris à domicile. Le "Menu 2 fois bon" consiste donc utiliser 80% de produits locaux, 100% de fruits et de légumes frais de saison et 50% des composantes sous "signes d'identification de l'origine et de la qualité" (Siqo) ou équivalent, dont 20% issues de l'agriculture biologique.

Ainsi, le 6 juin 2019 dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, **ASEI** a préparé 1.500 repas selon le concept du "Menu 2 fois bon" et a ainsi permis d'éviter 1,2 tonnes de CO2, soit un aller-retour en avion à New-York.

Le **3e prix** a été attribué à l'**Ehpad "Maison de la forêt"**, à Perreux (Loire) qui s'est engagé dans une démarche de développement durable axée sur l'économie d'énergie (isolation des combles, économiseurs d'eau, ampoules LED et détecteurs de mouvement dans les couloirs, etc.); la gestion des déchets (conteneurs de tri, partenariat avec l'entreprise Valorise pour la récupération et le recyclage des déchets papier en carton); la sensibilisation du personnel aux actions écoresponsables.

Lauréats du trophée Cahpp'autonomie

Cahpp a lancé un appel à projets des initiatives permettant une meilleure inclusion des patients et résidents en situation de handicap ou de dépendance et a récompensé 10 actions en faveur de leur autonomie. Ces initiatives portent sur l'accessibilité, l'éducation, l'aménagement des soins, la création d'environnements spécifiques, ou le projet de l'établissement.

"L'établissement le mieux noté par un jury composé de professionnels du handicap et de la dépendance recevra une année d'accompagnement de la Cahpp d'une valeur de 5.000 euros. Une statuette et une plaque à poser à l'accueil seront également offerts", précise la Cahpp.

Le **vainqueur** 2020 est le centre de rééducation fonctionnelle (**CRF**) "**L'Espoir**" à **Hellemmes**, situé en banlieue de Lille (Nord), pour son projet de permaculture. Ce projet très complet

comprend des jardins thérapeutiques, un parcours santé cognitif et en extérieur, la création d'un écopâturage, l'installation de ruches et d'abris à insectes, la mise en place d'un composteur partagé avec les riverains et une école, la création d'un verger.

Second dans cette catégorie, l'Ehpad "**ACCPA La Boissière**" à Saint-Igny de Vers (Nord), a été récompensé pour sa prise en charge inclusive du handicap psychique vieillissant.

Troisième de cette catégorie, le **centre "Soins et santé" de Rillieux-la-Pape** (Métropole de Lyon) est récompensé pour la mise en place d'une plateforme télésanté dans le cadre de l'hospitalisation à domicile. Cet outil informatique, permettant de sécuriser le domicile, est doté d'intelligence artificielle (IA) puisqu'il apprend à connaître le mode de vie du patient. Les troubles du sommeil, les changements de mobilité intérieure et extérieure sont autant de signaux faibles qui informent les soignants d'une éventuelle perte d'autonomie. C'est un système de sécurité qui permet d'anticiper la perte d'autonomie du patient.

Ont également été cités :

- le foyer de vie "le Chemin des Iles" situé à Entrain (Ile-et-Vilaine), pour la création d'un parc animalier en libre accès et qui est entretenu avec les membres du foyer. Des aménagements sont actuellement en cours afin d'obtenir le label "Tourisme et handicap".
- la maison hospitalière de Baccarat à Baccarat (Meurthe et Moselle), pour avoir mis en place de l'équithérapie et de la sylvothérapie.
- l'Ehpad "le Jardin des Provinces" à Pessac (Gironde) a été cité pour la création d'une boutique ambulante afin de développer le lien social et préserver l'autonomie des résidents. Le but étant de restaurer l'acte d'achat pour des personnes dépendantes.
- le centre Hélios Marin situé à Saint-Trojan-les-Bains (Charente-Maritime), est récompensé pour son festival participatif des arts de rue: "tous artistes".
- l'Ehpad Le Witten à Algrange (Moselle) pour la création d'un parcours de santé adapté en extérieur
- le centre Hélène Borel à Raimbeaucourt (Nord) pour la création d'un acheminement sécurisant pour personnes en fauteuil roulant
- l'Ehpad Saint Joseph/l'Ehpad Sainte-Sophie à Chanverrie (Vendée) pour avoir mis en place des ateliers de danse en Ehpad.

gdl/ab

RAMONVILLE-SAINT-AGNE

« 1 Maillot pour la vie » à Philae Paul-Dottin

Pierre Datchary

L'association « 1 Maillot pour la vie » s'adapte et continue d'apporter du soutien aux enfants malades malgré la crise sanitaire. Lundi, le père Noël de l'association a apporté trois gros chariots de cadeaux avec des produits neufs Disney, Asmodee et Kidibul pour les enfants de l'Asei / Philae Paul Dottin à Ramonville. Depuis la crise sanitaire, l'association ne peut intervenir comme d'habitude avec les établissements partenaires, mais il est inconcevable pour l'association que les enfants n'aient rien pour le mois de décembre et Noël, période magique et festive. À défaut de pouvoir faire comme chaque année une animation goûter dédicace de

Noël, « 1 maillot pour la vie » a souhaité apporter un soutien et de la joie aux enfants.



Cette crise sanitaire demande de s'adapter sans relâche pour pouvoir continuer à soutenir les enfants et leurs familles. L'association espère pouvoir revenir en 2021 et revoir les enfants de l'Asei très prochainement ! En attendant de beaux cadeaux de Noël leur seront distribués.

L'association, qui a 20 ans cette année, apporte soutien aux enfants malades (toutes pathologies confondues) et à leur famille. Elle met en place des actions dans les établissements de santé avec la complicité de sportifs de haut niveau et d'artistes. Dans un deuxième temps (quand l'état de santé des enfants le permet), l'association réalise les rêves d'enfants.

Tous renseignements sur www.unmaillotpourlavie.com ■



CAHPP dévoile le nom des lauréats de sa bourse et de son trophée



Rédigé par Rédaction le Vendredi 18 Décembre 2020 à 12:07 | Lu 52 fois

La centrale de conseil et référencement CAHPP récompense chaque année plusieurs établissements du secteur de la santé et du médico-social au travers de sa bourse "CAHPP ou pas CAHPP" et de ses trophées CAHPP'Autonomie. Pour cette édition 2020, la clinique Saint François d'Haguenau (67) et le CRF L'Espoir d'Hellemes Lille (59) sont arrivés en tête.

Dans le cadre de la mobilisation de ses parties prenantes, CAHPP incite les établissements de santé à faire la démonstration de leurs actions engagées. «

Cette bourse vise à promouvoir une démarche de développement durable et en récompensant certains, donner envie aux autres de s'engager

», a rappelé Yvon Bertel-Venezia, PDG de CAHPP.

1er prix : Clinique Saint François, Haguenau (67)

La Clinique Saint François est engagée dans la réduction de ses consommations de ressources : détecteurs de présence installés, ampoules à LED moins énergivores, nouvelles chaudières à gaz performantes, plan de déplacement entreprise, plateforme de co-voiturage, sensibilisation à l'éco-conduite, méthode vapeur dans tous les services, méthanisation des déchets alimentaires. « *Notre groupe DD existe depuis déjà 10 ans, il est composé de représentants de tous les services. Nous avançons au rythme de plans triénaux. Nous réfléchissons simultanément écologie, économie et social*

», confie l'équipe.

2e prix : ASEI Restauration, Ramonville (31)

L'ASEI Restauration a adopté le concept « Menu 2 fois bon : bon pour la santé & pour la planète » : 80 % de produits locaux, 100 % de fruits et de légumes frais de saison et 50 % des composantes sous SIQO (signes d'identification de l'origine et de la qualité) ou équivalent, dont 20 % issues de l'agriculture biologique (en volumes d'achats HT). De plus, l'impact en CO2 du menu est inférieur à 2 000 grammes. «

Nous avons engagé une transition alimentaire d'envergure. Pourquoi un repas de restauration collective produirait 2 fois plus de GES qu'un repas à domicile ? Nos menus sont construits selon une charte d'engagements. Notre démarche vise à sensibiliser sur la façon de produire et de consommer

», indique Jérôme Cucurou, directeur.

3e prix : EHPAD Maison de la Forêt, Perreux (42)

L'EHPAD Maison de la Forêt est engagé dans une démarche de développement durable axé sur l'économie d'énergie (isolation des combles, économiseurs d'eau, ampoules LED et détecteurs de mouvement dans les couloirs, etc.) ; la gestion des déchets (conteneurs de tri, partenariat avec l'entreprise Valorise pour la récupération et le recyclage des déchets papier en carton) ; la

sensibilisation du personnel aux actions écoresponsables. Sylvie Morel, directrice : « *C'est avec un réel plaisir que je reçois ce prix aujourd'hui et je remercie CAHPP d'avoir sélectionné notre dossier. Ce prix récompense l'engagement de l'ensemble des équipes dans la continuité d'une démarche de développement durable. Aujourd'hui, elle fait partie de notre quotidien et tout nouveau projet intègre cette réflexion à court, moyen ou long terme* »

. »

Les Trophées CAHPP' Autonomie

CAHPP a lancé un appel à projet des initiatives pour une meilleure inclusion des patients et résidents en situation de handicap ou de dépendance et a récompensé 10 actions en faveur de leur autonomie. Ces initiatives portent sur l'accessibilité, l'éducation, l'aménagement des soins, la création d'environnements spécifiques, ou le projet de l'établissement. Le principe du « zéro perdant » est retenu. Chacun reçoit une note comprise entre 1 et 10 :

- entre 8 et 10, l'établissement obtient une mention d'excellence
- entre 5 et 8, une mention de bienveillance
- inférieure à 5, une mention de générosité.

Une statuette et une plaque à poser à l'accueil sont offerts. L'établissement le mieux noté reçoit 1 année d'accompagnement CAHPP d'une valeur de 5 000 euros. Le jury est composé de professionnels du handicap et de la dépendance.

CAHPP est engagée de longue date auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux pour leur faciliter la prise en charge des patients ou résidents en situation de handicap ou de dépendance. Ligne de produits et d'équipements, conseiller dédié, participation active à l'association HACAVIE (Handicap et cadre de vie), CAHPP souhaite aller plus loin en valorisant les initiatives vertueuses en faveur de l'inclusion. «

Nous voulons donner un coup de projecteur sur ces acteurs vertueux et donner un coup de pouce à la meilleure initiative. L'aide à l'autonomie des patients et résidents concernés par le handicap ou la dépendance sous toutes ses formes, la vieillesse par exemple nous tient particulièrement à cœur. Ces Trophées sont une marque supplémentaire de notre engagement

», explique Yvon Bertel-Venezia, PDG de CAHPP.

Plamarès

- Lauréat : CRF L'Espoir (Hellemes Lille, 59), projet de permaculture
- n°2 : EHPAD ACCPA La Boissière(St Igny de Vers, 59), prise en charge inclusive du handicap psychique vieillissant
- n°3: Soins et santé(Rillieux la Pape, 69), mise en place d'une plateforme télésanté dans le cadre du retour à domicile
- Foyer de vie le Chemin des Iles (Entrain, 35), création d'un parc animalier
- Maison hospitalière de Baccarat (Baccarat, 54), équithérapie et sylvothérapie
- EHPAD Le Jardin des Provinces (Pessac, 33), création d'une boutique pour développer le lien social
- Centre Hélio Marin (St Trojan les bains, 17), festival participatif des arts de rue : « tous artistes »
- EHPAD Le Witten(Algrange, 57), création d'un parcours de santé
- Centre Hélène Borel(Raimbeaucourt, 59), création d'un acheminement sécurisant pour personnes en fauteuil roulant
- EHPAD Saint Joseph/ EHPAD Sainte Sophie(Chanverrie, 85), danse en Ehpap

Pour Noël, Pharmacie Lafayette fait des dons à ceux qui en ont le plus besoin

ActualitésPour Noël, Pharmacie Lafayette fait des dons à ceux qui en ont...ActualitésLes brèves du JTParCommuniqué de presse

20 décembre 2020 - 13:00

Le réseau militant « La Santé pour tous » a choisi d'apporter du réconfort. Une distribution de coffrets de Pharmacie Lafayette sera effectuée pendant la période des fêtes de fin d'année.



Récolte de don

Face à ce contexte économique difficile, touchant plus durement les personnes en grandes détresse. Pharmacie Lafayette a souhaité faire un don important.

Des produits d'hygiène et de soin issus de ses marques exclusives seront donnés. Présentés sous la forme de coffrets, les bénéficiaires recevront gels douche, shampooings. Mais aussi savons ainsi que des laits pour le corps, crèmes hydratantes, soins et baumes aux senteurs douces et chaleureuses. Des masques chirurgicaux ainsi que des gels hydro-alcooliques offerts par une autre entreprise donatrice en feront également partie.

C'est vers l'association montalbanaise L'Être en Equilibre que le réseau a souhaité se diriger. Une première distribution de 170 coffrets se déroulera autour d'un arbre de Noël mercredi 23 décembre à l'EHPAD Les Saules à Montauban pour plus de 90 résidents et 75 salariés. A cette occasion Hervé Jouvès, président de Lafayette Conseil et le sénateur Pierre-Antoine Lévi se joindront à un bénévole de l'association pour partager un beau moment de partage et de solidarité. Des centaines d'autres coffrets seront ensuite répartis entre différentes associations comme **L'ASEI** qui s'occupe de jeunes adultes handicapés mais aussi en maisons de retraites et maisons d'adultes dépendants à partir du 25 décembre, et ce jusqu'en février.



Tournay – Les Recycleurs de Pédebidou récompensés par les Trophées 2020 de la RSE de l'ASEI

Récupération de mot de passe

Récupérer votre mot de passe

vosre email

Un mot de passe vous sera envoyé par email.

Créée en 1950 et **reconnue d'utilité publique**, l'ASEI accompagne au sein de ses 108 établissements de services sanitaires et médico-sociaux, des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap ou fragilisés.

Dans le cadre de ses nombreuses actions, l'ASEI **s'inscrit dans une démarche dédiée à la RSE**. Cette dernière consiste notamment à la mise en place d'un système de tri, de recyclage mais aussi de lutte contre le gaspillage alimentaire. **L'ASEI a également lancé en 2018 les Trophées de la RSE**, récompensant les meilleures initiatives en la matière. Participent à ce concours, les salariés, les personnes accompagnées, les travailleurs handicapés voire les partenaires de l'ASEI réunis autour d'un projet commun. L'Association accompagne ces différents publics dans cette démarche forte de sens.

Cette année, les Recycleurs de Pédebidou ont remporté ce prix. Ils font partie de l'IEM Pédebidou, une structure de l'ASEI située au cœur des Hautes-Pyrénées dans le village de Tournay, et qui accueille 35 jeunes présentant une déficience motrice.

Soixante professionnels les accompagnent au quotidien dans le cadre de leur rééducation sur le plan thérapeutique, pédagogique et éducatif, toujours dans une démarche d'autonomie et d'inclusion en milieu ordinaire.

Parmi les nombreuses activités proposées par le centre, **les jeunes peuvent participer à des ateliers « mécanique et recyclage »**. Plutôt que de jeter les matériaux non utilisés, ils les rassemblent pour leur donner une seconde vie et les transformer en nouveaux objets mécaniques. **Une initiative forte de sens qui permet de les sensibiliser au recyclage et à l'écologie**, toujours d'une manière ludique. Les jeunes dessinent leur projet et essayent de le mettre en œuvre, grâce à l'aide des professionnels de l'établissement. L'équipe des Recycleurs est à l'origine de nombreuses réalisations, certaines très techniques, comme le fauteuil de plage, une éolienne ou encore une « Harley Aseisson ».



ANAP -Nomination de nouveaux membres au Conseil scientifique et d'orientation de l'ANAP

- Suivez-nous :
- Twitter
- Youtube
- Flux RSS
- Lettre de l'ANAP
- Mon espace
- Mon panier
- Accueil



- Ressources
- Actualités
- Evènements
- Communauté
- L'ANAP
- Qui sommes-nous ?

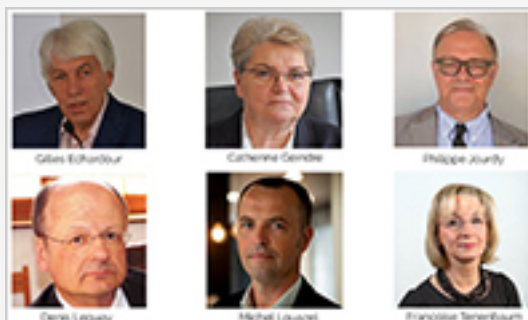
Organigramme

- Equipe
- Evaluation de nos actions
- Rapports d'activité

Accueil

- /Actualités
- /Toute l'actu
- /Détail

Partager sur TwitterPartager sur LinkedInPartager sur Facebook Imprimer



jeudi 24 décembre 2020

Nous accueillons six nouveaux membres au sein de notre Conseil scientifique et d'orientation (CSO) dans le cadre du renouvellement des mandats. Composé de professionnels issus du monde de la santé, il évalue les travaux de l'ANAP et propose des axes de travail à notre Conseil d'administration. Bienvenue à Gilles Echardour, Catherine Geindre, **Philippe Jourdy**, Denis Leguay, Michel Louazel et Françoise Tenenbaum.

« Je me réjouis d'accueillir ces personnalités de grande qualité dans les instances de l'ANAP. Le Comité scientifique et d'orientation a un rôle essentiel au sein de l'agence. Je souhaite remercier l'ensemble des membres du CSO de la précédente mandature pour leur grande implication et leur contribution aux travaux de l'agence » déclare **Sophie Martinon**, directrice générale de l'ANAP.

Notre Conseil scientifique et d'orientation est composé de seize personnalités qualifiées, dont une moitié est nommée sur proposition conjointe des fédérations représentatives, et l'autre désignée

par les ministres en charge des solidarités et de la santé, la HAS et l'EHESP. Chaque membre est nommé par un arrêté ministériel pour 3 ans en date du 9 décembre 2020.

Bienvenue à nos 6 nouveaux membres

- **Gilles Echardour** est directeur d'hôpital, ancien délégué territorial de Paris pour l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.
- **Catherine Geindre** est membre du collège de la Haute Autorité de Santé. Directrice d'hôpital, elle a notamment dirigé l'AP-HM et les Hospices Civils de Lyon et présidé la conférence des directeurs généraux de CHU.
- **Philippe Jourdy** est directeur général de l'association « Agir, Soigner, Eduquer, Insérer » (**ASEI**) et délégué régional de la FEHAP Occitanie. Il a par ailleurs dirigé la fondation Hopale.
- **Denis Leguay** est psychiatre hospitalier. Il préside la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire ainsi que l'Observatoire Régional de la Santé des Pays de la Loire. Il est par ailleurs président de Santé Mentale France.
- **Michel Louazel** est docteur en sciences économiques. Il dirige actuellement l'Institut du Management de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.
- **Françoise Tenenbaum** est vice-présidente de Dijon métropole, chargée de la solidarité, des politiques sociales et de la santé.

SOLIDARITÉ

Des cadeaux offerts aux résidents de l'Ehpad des Saules

HELENE SPRING

Les résidents et le personnel de l'Ehpad des Saules ont reçu leurs cadeaux de Noël sous la forme de 170 coffrets distribués par l'association « L'Être Équilibre ». Cette association présidée par Ghislaine Ballesteros et Patricia Gabrielle Pons a pour but d'assurer un soutien, un accompagnement, et un suivi psychologique aux personnes en situation de vulnérabilité physique, psychique et sociale.



La Pharmacie Lafayette a offert des produits d'hygiène et de soin issus de ses marques exclusives, soit un don de 60 000 articles. Les bénéficiaires ont reçu gels douche, shampoings, savons, ainsi que des laits pour le corps, crèmes hydratantes, soins et baumes pour profiter d'un moment relaxant. Le sénateur Pierre-Antoine Lévi et Hervé Jouvès, président de Lafayette Conseil étaient présents pour partager ce beau moment de solidarité.



Pour Jacky Souillat, directeur d'exploitation du groupe Edenis et Estelle Lacoste, directrice des Saules : « Nous avons réussi à nous préserver de ce virus, le personnel a été exemplaire et a déployé beaucoup de créativité pour maintenir le moral des résidents. Toutes les règles sanitaires ont été respectées sans le moindre écart. S'il fallait retenir qu'une chose de cette crise, ce serait la solidarité entre l'intérieur et l'extérieur » Jusqu'en février, des centaines d'autres coffrets seront répartis entre différentes associations comme l'Asei qui s'occupe de jeunes adultes handicapés. ■



Montauban. Des cadeaux offerts aux résidents de l'Ehpad des Saules



Publié le 28/12/2020 à 05:09, mis à jour à 05:14

Les résidents et le personnel de l'Ehpad des Saules ont reçu leurs cadeaux de Noël sous la forme de 170 coffrets distribués par l'association "L'Être en Équilibre". Cette association présidée par Ghislaine Ballesteros et Patricia Gabrielle Pons a pour but d'assurer un soutien, un accompagnement, et un suivi psychologique aux personnes en situation de vulnérabilité physique, psychique et sociale.

La Pharmacie Lafayette a offert des produits d'hygiène et de soin issus de ses marques exclusives, soit un don de 60 000 articles. Les bénéficiaires ont reçu gels douche, shampoings, savons, ainsi que des laits pour le corps, crèmes hydratantes, soins et baumes pour profiter d'un moment relaxant. Le sénateur Pierre-Antoine Lévi et Hervé Jouvès, président de Lafayette Conseil étaient présents pour partager ce beau moment de solidarité.

Pour Jacky Souillat, directeur d'exploitation du groupe Edenis et Estelle Lacoste, directrice des Saules : "Nous avons réussi à nous préserver de ce virus, le personnel a été exemplaire et a déployé beaucoup de créativité pour maintenir le moral des résidents. Toutes les règles sanitaires ont été respectées sans le moindre écart. S'il fallait retenir qu'une chose de cette crise, ce serait la solidarité entre l'intérieur et l'extérieur". Jusqu'en février, des centaines d'autres coffrets seront répartis entre différentes associations comme [l'Asei](#) qui s'occupe de jeunes adultes handicapés.

TOURNAY

Les bricoleurs de l'Institut d'Education Motrice récompensés



Les Recycleurs du Pédebidou, heureux de voir leur engagement récompensé.
©DR

Les Recycleurs de Pédebidou ont remporté le Trophées de la RSE, lancé en 2018 par l'association ASEI, qui gère notamment l'IEM Pédebidou, à Tournay. Cette structure accueille 35 jeunes

présentant une déficience motrice. Soixante professionnels les accompagnent au quotidien dans le cadre de leur rééducation sur le plan thérapeutique, pédagogique et éducatif, toujours dans une démarche d'autonomie et d'inclusion en milieu ordinaire. Parmi les nombreuses activités proposées par le centre, les jeunes peuvent ainsi participer à des ateliers « mécanique et recyclage ». Plutôt que de jeter les matériaux non utilisés, ils les assemblent pour leur donner une seconde vie et les transformer en nouveaux objets mécaniques. Une initiative forte de sens qui permet de les sensibiliser au

recyclage et à l'écologie, toujours d'une manière ludique. Les jeunes dessinent leur projet et essaient de le mettre en œuvre, grâce à l'aide des professionnels de l'établissement. L'équipe des Recycleurs est à l'origine de nombreuses réalisations, certaines très techniques, comme le fauteuil de plage, une éolienne ou encore une « Harley Aseisson ».

DES ATELIERS « MÉCANIQUE ET RECYCLAGE » PROPOSÉS. ■

RAMONVILLE-SAINT-AGNE

« 1 maillot pour la vie » salué par les pompiers

Pierre Datchary

Les pompiers de Toulouse-Lougnon reversent leur prime Covid-19 à deux associations. La compagnie des sapeurs-pompiers de Toulouse-Lougnon, créée en 1938, est depuis de nombreuses années investie auprès de la population pour leur porter secours et assistance 24h/24. Le contexte sanitaire actuel n'a pas dérogé à leur engagement sans faille. Depuis le début de l'épidémie de la Covid-19, en mars dernier, les pompiers ont été en première ligne. Ils sont intervenus pour des cas supposés ou avérés de coronavirus en assurant la continuité du service public pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire. Les pompiers de la Haute-Garonne ont reçu une prime pour les missions effectuées dans ce contexte particulier. C'est ainsi que les sapeurs-pompiers de Toulouse-Lougnon, par le biais de l'amicale qui a servi de support pour collecter les primes, ont fait le choix de reverser la somme de 4010€ à deux associations qu'ils soutiennent depuis de nombreuses années. Il s'agit d' « 1 Maillot pour la vie » et de « Sanfillipo sud! »



Elles œuvrent, depuis de nombreuses années, à accompagner, suivre et soutenir les familles et enfants atteints du syndrome Sanfilippo pour l'une et pour l'autre toutes maladies et pathologies confondues et très active au sein de l'Asei Ramonville. C'est donc Noël avant l'heure pour ces associations qui se sont vu remettre ce mercredi 23 décembre un chèque de 2005 € chacune, pour les aider dans leur quotidien et ainsi continuer à pouvoir donner de l'espoir à ces merveilleux enfants à l'approche des fêtes. ■



Ramonville-Saint-Agne. "1 maillot pour la vie" salué par les pompiers



Publié le 31/12/2020 à 05:10, mis à jour à 05:20

Les pompiers de Toulouse-Lougnon reversent leur prime Covid-19 à deux associations. La compagnie des sapeurs-pompiers de Toulouse-Lougnon, créée en 1938, est depuis de nombreuses années investie auprès de la population pour leur porter secours et assistance 24h/24. Le contexte sanitaire actuel n'a pas dérogé à leur engagement sans faille. Depuis le début de l'épidémie de la Covid-19, en mars dernier, les pompiers ont été en première ligne. Ils sont intervenus pour des cas supposés ou avérés de coronavirus en assurant la continuité du service public pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire. Les pompiers de la Haute-Garonne ont reçu une prime pour les missions effectuées dans ce contexte particulier. C'est ainsi que les sapeurs-pompiers de Toulouse-Lougnon, par le biais de l'amicale qui a servi de support pour collecter les primes, ont fait le choix de reverser la somme de 4010€ à deux associations qu'ils soutiennent depuis de nombreuses années. Il s'agit d'"1 Maillot pour la vie" et de "Sanfillipo sud!"

Elles œuvrent, depuis de nombreuses années, à accompagner, suivre et soutenir les familles et enfants atteints du syndrome Sanfilippo pour l'une et pour l'autre toutes maladies et pathologies confondues et très active au sein de **I'Asei** Ramonville. C'est donc Noël avant l'heure pour ces associations qui se sont vu remettre ce mercredi 23 décembre un chèque de 2005 € chacune, pour les aider dans leur quotidien et ainsi continuer à pouvoir donner de l'espoir à ces merveilleux enfants à l'approche des fêtes.



RAMONVILLE-SAINT-AGNE

Deux associations saluées par les pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de Toulouse-Lougnon, créée en 1938, est depuis de nombreuses années investie auprès de la population pour leur porter secours et assistance 24h/24. Depuis le début de l'épidémie de la Covid-19, en mars dernier, les pompiers ont été en première ligne. Ils sont intervenus pour des cas supposés ou avérés de coronavirus en assurant la continuité du service public pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire. Les pompiers de la Haute-Garonne ont reçu une prime pour les missions effectuées dans ce contexte particulier. Les sapeurs-pompiers de Toulouse-Lougnon, par le biais de l'amicale qui a servi de support pour collecter les primes, ont fait le choix de reverser la somme de 4010€ à deux associations qu'ils soutiennent depuis de nombreuses années, « 1 Maillot pour la vie » et de « Sanfillipo sud! » Elles œuvrent, depuis de nombreuses années, à accompagner, suivre et soutenir les familles et enfants atteints du syndrome Sanfilippo pour l'une et pour l'autre toutes maladies et pathologies confondues et très active au sein de l'Asei Ramonville. Les deux associations ont reçu un chèque de 2005 € chacune, pour les aider dans leur quotidien et ainsi continuer à pouvoir donner de l'espoir à ces merveilleux enfants. ■